

# Comité de liaison TramCité

## Compte-rendu de rencontre

Date : 1<sup>er</sup> décembre 2025, de 18 h 30 à 21 h

Lieu : Édifice Price, 65 rue Sainte-Anne, Québec, QC G1R 3X5

### Table des matières

1.	Participants .....	2
2.	Sommaire des discussions .....	3
2.1.	<b>Mot de bienvenue .....</b>	3
2.2.	<b>Présentation TramCité : Mise à jour du projet .....</b>	3
3.	Période d'échanges .....	4
3.	Mot de fermeture .....	10

## 1. Participants

---

**Membres de CDPQ Infra présents :**

- Jean-Philippe Pelletier, vice-président TramCité, CDPQ Infra
  - Édouard Garneau, directeur adjoint, Affaires publiques, CDPQ Infra
  - Elizabeth Boivin, directrice principale, Environnement, CDPQ Infra
  - Céline Schaldembrand, conseillère, relations avec la communauté, CDPQ Infra
  - Raphaël Boies, conseiller aux relations avec la communauté, CDPQ Infra
- 

**Membres de la Ville de Québec présents :**

- Étienne Saint-Pierre, chef d'équipe foresterie urbaine, Ville de Québec
  - Cynthia Grenier, conseillère en communication - Bureau pivot du tramway de la Ville de Québec
- 

**Participant(e)s :**

- Catherine Arrouart, présidente, Conseil de quartier du Cap-Rouge
  - Réal Jean, président, Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy
  - Nicolas Gagnon, président, Conseil de quartier du Plateau
  - Celia Forget, administratrice, Conseil de quartier de Saint-Louis
  - Janet Drury, présidente, Conseil de quartier de Sillery
  - Marc-Antoine Adam, administrateur, Conseil de quartier de Saint-Sacrement
  - Mathis Gagnon, administrateur, Conseil de quartier de Montcalm
  - Anthony Cadoret, président, Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
  - Farrah Bérubé, administratrice, Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
  - Thomas Brady, président, Conseil de quartier de Saint-Roch
  - Pieter Agneessens, administrateur, Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
  - Lukasz Michalski, administrateur Conseil de quartier de Lairet
  - David Breton Saint-Jean, administrateur, Conseil de quartier de la Cité-Universitaire
  - Boufeldja Benabdallah, commissaire, Commission consultative pour une ville inclusive
  - Rachel Ruest, commissaire, Commission consultative pour une ville inclusive
  - Véronique Vézina, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03
  - Audrey Bernard, directrice territoriale Côte-de-Beaupré – Île d'Orléans, CIUSSCN
- 

**Absent(e)s :**

- Frédéric Boisvert, président et chef de la direction, Chambre de commerce et d'industrie de Québec
  - Alexandre Bourque, directeur planification et stratégie, Centraide
-

## 2. Sommaire des discussions

---

### 2.1. Mot de bienvenue

#### Tour de table et présentation de l'ordre du jour

Mme Céline Schaldembrand présente les intervenants de l'équipe TramCité.

Mme Schaldembrand explique le déroulement de la soirée indiquant que la séance débute par une présentation magistrale d'une trentaine de minutes et que le reste de la rencontre est dédié à une période d'échanges d'une durée d'environ 90 minutes.

### 2.2. Présentation TramCité : Mise à jour du projet

L'équipe TramCité entame la présentation. Les principaux thèmes abordés lors de la rencontre sont les suivants :

1. Suivi du projet
  - a. Étapes du projet TramCité
  - b. Approvisionnement
2. Activités à venir
  - a. Travaux préparatoires planifiés en 2026
  - b. Phase de conception détaillée
  - c. Acquisitions foncières
  - d. Gestion des arbres sur propriétés privées
3. Engagements en matière de foresterie
  - a. Cadre réglementaire
  - b. Répartition des rôles et responsabilités entre les partenaires du projet
  - c. Approche en matière de foresterie et stratégie de végétalisation
4. Démarche d'échanges et d'information
  - a. Séquence de communication
  - b. Bilan des activités de relations avec la communauté

Pour plus de détails, consulter le [document](#) de présentation.

## 3. Période d'échanges

Au terme de la présentation, Mme Céline Schaldembrand explique le fonctionnement de la période de questions aux participants. Ces derniers enchaînent ensuite avec leurs questions et interventions à tour de rôle.

Voici un résumé des questions posées lors de la séance et des réponses fournies par l'équipe de TramCité :

Questions	Réponses
1. Le comité de liaison permet de fournir des informations ciblées sur le projet. Cela étant dit, y a-t-il un plan pour informer le grand public sur les grandes lignes du projet et ses avancements ?	Au cours de la dernière année, l'équipe de TramCité a mené une multitude d'actions de communication portant sur les activités menées dans le cadre du projet, notamment en ce qui a trait à la phase d'approvisionnement des contrats majeurs du projet et les travaux préliminaires.  La phase de conception détaillée du projet ainsi que les travaux préparatoires débuteront au cours de l'année 2026. Une séquence de communication sera exécutée afin que le grand public et les communautés riveraines disposent du bon niveau d'information.
2. Qui est impliqué dans la phase de conception détaillée ?	L'équipe de TramCité est à pied d'œuvre pour sélectionner les consortiums qualifiés et les fournisseurs qui réaliseront les ouvrages et les systèmes du réseau de tramway.  La période de conception détaillée suivra la sélection des consortiums. Il s'agit d'un mode d'approvisionnement permettant d'impliquer les fournisseurs plus tôt dans le projet afin de co-développer l'architecture, l'ingénierie et la conception détaillée du projet, ainsi que pour identifier les méthodes de construction.
3. Qu'est-il prévu en matière de communication auprès des populations vulnérables ?	La séquence de communication élaborée prend en compte la diversité des communautés représentées au sein de la ville de Québec ainsi que des besoins propres à chacune d'entre-elles.  L'engagement de l'équipe TramCité envers les riverains est de donner de la prévisibilité, de maintenir les canaux de communication ouverts tout au long du projet et d'être à l'écoute.

<p>4. Quel est le délai de notification des locataires touchés par les expropriations réalisées dans le cadre du projet ?</p>	<p>Les propriétaires visés par une démarche d'expropriation sont avisés plusieurs mois à l'avance. Il appartient à ces derniers de notifier les locataires.</p> <p>Ces derniers peuvent avoir accès à des ressources en matière de logement au sein de la ville de Québec, notamment avec l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ).</p> <p>95 % des expropriations nécessaires à la réalisation du projet sont qualifiées de partielles et visent des bandes de terrain.</p>
<p>5. Est-ce que l'équipe TramCité est sensibilisée à la nécessité d'adopter un langage clair et simple dans les communications relatives au projet afin de tenir compte du faible niveau de littératie au sein de la ville de Québec ?</p>	<p>L'équipe TramCité est bien sensibilisée à cette réalité et elle représente une considération de premier plan dans l'élaboration des outils de communication. Des exemples de matériel de communication seront soumis au Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP03) afin de recueillir leurs recommandations en matière d'accessibilité.</p>
<p>6. Est-ce que des mesures seront mises en place pour faciliter l'accessibilité universelle et la sécurité aux abords des chantiers ?</p>	<p>L'équipe TramCité accorde une grande importance aux composantes d'accessibilité universelle et de sécurité aux abords des chantiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un comité sur l'accessibilité universelle sera mis en place ;</li> <li>• Les agents Info-Chantier effectuent une analyse pré-chantier afin d'identifier, entre autres, les besoins en termes d'accessibilité universelle ;</li> <li>• Des communications en amont seront effectuées avec les organismes riverains dont les clientèles ont des besoins particuliers afin de prendre leurs besoins en matière de mobilité et de sécurité en considération pendant les travaux.</li> </ul>
<p>7. Serait-il possible de clarifier la démarche proposée en matière de foresterie : éviter, protéger, compenser ? Pourquoi ne pas ajouter la composante « convaincre » ?</p>	<p>Les partenaires de TramCité partagent une priorité absolue : réduire au maximum l'impact du projet sur les arbres.</p> <p>Les activités du projet, incluant les interventions de foresterie, respectent la réglementation en vigueur et les exigences du ministère de l'Environnement (MELCCFP).</p> <p>À chaque étape, elle déploie une démarche rigoureuse, appuyée par des experts. Ces derniers cherchent d'abord à éviter les interventions à proximité des arbres. Si c'est impossible, ils évaluent la possibilité de les protéger ou de les transplanter. L'abattage n'est envisagé qu'en dernier recours.</p>

	<p>Une approche personnalisée avec les propriétaires d'arbres privés est déployée pour expliquer le retrait d'un arbre, verser une compensation si applicable, et les impliquer dans le choix du remplacement de l'arbre touché.</p>
8. Est-ce qu'il y a une base de données qui répertorie les espèces d'arbre et ceux qui seront coupés ? Cette base de données est-elle publique ? Est-ce que le département de foresterie de l'Université Laval sera impliqué ?	<p>La Ville de Québec dispose d'un registre complet des arbres, comprenant également les mesures de compensation et un inventaire de plantation. Ce dernier a été réalisé dans le cadre du projet de référence et a été transféré à CDPQ Infra qui assure désormais la maîtrise d'œuvre du projet TramCité. Ce registre n'est pas public puisqu'il est trop évolutif pour être partagé.</p> <p>La Ville de Québec collabore avec la Chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu de l'Université Laval.</p>
9. À quels endroits la Ville a-t-elle replanté les 15 000 arbres dans le cadre de ses efforts de compensation ?	<p>La majorité de ces arbres ont été plantés sur des terrains municipaux dans les quartiers traversés par le tracé du tramway ainsi que dans les quartiers limitrophes à faible indice de canopée : Saint-Sauveur, Vanier, Lairet, Trait-Carré et Saint-Rodrigue.</p>
10. Est-ce qu'une carte interactive des arbres de la ville de Québec est disponible ?	<p>La Ville de Québec élabore actuellement cet outil.</p>
11. À quoi peut-on s'attendre en termes de travaux dans le quartier Saint-Roch ?	<p>Des travaux de dévoiement des réseaux souterrains devront être réalisés sur la rue de la Couronne entre le futur pôle d'échanges Saint-Roch à la hauteur de la rue de la Pointe-aux-Lièvres, et la sortie du tunnel localisée au croisement de la rue de la Couronne et de la Côte d'Abraham.</p>
12. Quelles mesures sont prévues afin de contrer la spéculation immobilière et quelle est la définition de logement abordable adoptée par la Ville de Québec ?	<p>La Ville de Québec a développé une vision en matière de logement et d'habitation. Les préoccupations à ce sujet sont prises en note et seront partagées aux instances concernées.</p>
	<p>Les agents du Bureau Info-Chantier (BIC) portent des dossards et des chapeaux bien identifiés, et un point d'interrogation blanc sur fond bleu.</p>

13. Comment les agents Info-Chantier sont-ils identifiés et comment peut-on prendre contact avec ces derniers ?	Les riverains sont invités à prendre contact avec le service 311 de la Ville de Québec qui, au besoin, transmet les requêtes citoyennes aux agents Info-Chantier attitrés aux chantiers.
14. Sera-t-il possible de réaliser des travaux sur les infrastructures de la Ville de Québec pendant la période de réalisation des travaux liés au tramway ?	La conception détaillée du projet permettra d'établir un échéancier de réalisation précis des travaux à réaliser dans le cadre du projet TramCité. La Ville de Québec pourra ensuite déterminer si des interventions pourront être réalisées sur ses infrastructures tout en favorisant une coordination efficace et optimale des chantiers sur son territoire.
15. Est-ce que les études de circulation seront mises à jour ? Est-ce qu'elles prendront en compte la rue d'Aiguillon dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et offriront-elles un meilleur portrait des conditions de mobilité dans le quartier Sillery ?	La Ville de Québec dispose de bonnes données en matière de circulation sur son territoire. Des comptages routiers sont en cours afin d'affiner les données disponibles aux abords du tracé du tramway.  L'équipe TramCité prend en note les préoccupations en ce qui a trait à la rue d'Aiguillon et aux conditions de déplacement dans le quartier Sillery.
16. Quels seront les secteurs visés par des travaux sur le boulevard René-Lévesque ?	Trois consortiums ont été qualifiés pour la réalisation des travaux de dévoiement de réseaux souterrains le long du boulevard René-Lévesque et de la 1re Avenue. Le dépôt des propositions suit l'échéancier prévu. Le consortium sélectionné sera connu au début de l'hiver 2026.  Le consortium sélectionné est responsable de la finalisation de la conception et de la planification des travaux. L'échéancier de réalisation des travaux sur le boulevard René-Lévesque sera défini au premier trimestre de 2026.  L'engagement principal de l'équipe TramCité envers les riverains est de donner de la prévisibilité, de maintenir les canaux de communication ouverts tout au long du projet et d'être à l'écoute.
17. Serait-il possible qu'une séance du comité de liaison soit dédiée au thème de la communication ?	Les efforts en matière de communication font l'objet d'une fine collaboration entre les partenaires du projet. L'équipe TramCité pourra poursuivre ses explications de l'approche en matière de communication aux membres du comité de liaison.

18. Quelles actions de communication seront mises en place pour communiquer efficacement sur les travaux, notamment aux résidents des quartiers limitrophes et voisins des travaux ?	<p>L'équipe de communication de TramCité met en place plusieurs actions de communication visant à offrir de la prévisibilité sur les travaux à venir et en cours. Des séances d'information permettront de rejoindre le grand public avant la mobilisation des équipes sur les chantiers. Des comités de bon voisinage seront mis en place pour échanger et obtenir la rétroaction des riverains des secteurs contraints du boulevard René-Lévesque et de la 1<sup>re</sup> Avenue. Le contenu informationnel sera ensuite décliné en plusieurs outils, notamment des Info-Travaux ciblés, des communications aux parties prenantes et aux institutions riveraines, des relations auprès des médias et le déploiement des agents Info-Chantier durant les travaux.</p> <p>De plus, tous les documents produits dans le cadre de comités de bon voisinage et du comité de liaison sont rendus publics sur le site Web <a href="#">TramCité.Info</a>.</p>
19. À quel moment les comités de bon voisinage seront-ils mis en place ?	Les comités de bon voisinage seront constitués en amont de la réalisation des travaux et se poursuivront à une fréquence variant selon l'avancement des différentes phases.
20. Sera-t-il possible de voir des rendus visuels de l'aménagement prévu au terme de la réalisation des travaux ?	Des rendus visuels seront produits au fur et à mesure que la conception détaillée progressera. Une démarche d'échange et de communication auprès des communautés sera réalisée en temps opportun.
21. La Vision de l'arbre 2015-2025 élaborée par la Ville de Québec vient à échéance. Est-ce qu'une nouvelle vision sera proposée ?	Une nouvelle vision de l'arbre sera présentée par la Ville de Québec au terme de l'année 2026. Elle intégrera désormais une nouvelle composante : les superficies boisées.
22. Quelle est l'indemnisation prévue pour les arbres abattus dans le secteur Chaudière qui se trouvent sur les terrains d'Hydro-Québec ou de la Ville de Québec ?	Chaque arbre coupé est compensé en respectant un ratio 20 pour 1 et les superficies boisées sont compensées en superficie boisée équivalente.
23. Est-ce que des conifères seront replantés ?	Le cortège des espèces d'arbres qui seront plantés sera à définir au fur et à mesure que les sites de plantation seront identifiés.

24. À quoi ressemblera le stationnement au pôle d'échange Le Gendre ?	Cette composante sera évaluée lors de la phase de conception détaillée, à compter de l'hiver 2026.
25. Est-ce que des séances de consultation sont prévues au sein des conseils de quartier au sujet de la composition des comités de bon voisinage ?	L'équipe TramCité finalise la composition des comités de bon voisinage. Cette démarche s'appuie sur les meilleures pratiques en matière de relations avec les communautés et des expériences passées sur des projets de construction d'infrastructure similaires.
26. Est-ce que de l'affichage sur chantier est prévu ?	L'équipe TramCité prévoit effectivement de l'affichage sur chantier dans ses outils de communication.
27. Est-ce que le matériel roulant disposera de dispositifs d'énergie embarquée lui offrant un certain niveau d'autonomie ?	Alstom a démontré sa capacité à adapter le matériel roulant aux exigences du projet TramCité. Cette optimisation fait toujours partie des plans et des discussions avec le fournisseur sélectionné pour la fabrication du matériel roulant.
28. Le conseil de quartier de Lairet déposera un mémoire afin de confirmer son appui au projet tout en exposant les différents enjeux liés à l'arrivée du tramway dans le secteur. 29.	L'équipe TramCité remercie le conseil de quartier de Lairet pour cette intervention et confirme qu'elle en prendra connaissance du mémoire lorsqu'il lui sera transmis.
30. Est-ce que le RTC prévoit investir pour améliorer la desserte en transport en commun pendant la durée des travaux ? Qu'en est-il du STAC ? Est-ce que les efforts d'accessibilité universelle seront maintenus ?	Le RTC a déjà commencé les efforts de reconfiguration de son réseau pour la période des travaux. Le STAC est également impliqué dans cette démarche. L'accessibilité universelle fait partie des considérations intervenant dans ce processus de planification.
31. Est-ce que la Ville va prioriser le transport en commun pendant la période de travaux ?	Le transport en commun fait partie des moyens de déplacement encouragés pendant la période de réalisation des travaux.
32. Est-il possible d'avoir un panneau pour les travaux pour le tramway ?	L'affichage sur site est un moyen de communication présentement envisagé par l'équipe TramCité. Panneau d'information de chantier dans les cartons. En ce moment, travaux plus ponctuels donc moins faciles.

33. Qu'est-ce qui déclenche la mise en place d'un comité de bon voisinage ?	L'équipe de TramCité adopte une approche agile et personnalisée. La mise en place d'un comité de bon voisinage est déterminée en fonction de la nature des travaux, de ses impacts et des mesures d'atténuation à mettre en place.
34. Est-ce que des dispositions sont prévues en matière d'évacuation des eaux de ruissellement ?	La sensibilité aux enjeux climatiques et à leurs effets futurs fait partie des principes directeurs du projet, notamment pour assurer des solutions durables et adaptées. L'équipe TramCité demeure attentive aux meilleures pratiques à intégrer dans la conception d'infrastructures de drainage.
35. Comment les PME locales pourront-elles profiter de la réalisation de ce projet ?	Les fournisseurs sélectionnés devront mobiliser les ressources locales. Il s'agit d'une obligation contractuelle. L'équipe TramCité a dévoilé les résultats de l'étude de retombées économiques et immobilières du projet, équivalant à 9,5 milliards de \$ pour la Capitale-Nationale et l'ensemble du Québec. Plus des deux tiers des retombées économiques de TramCité bénéficieront directement à la région de la Capitale-Nationale.

## 3. Mot de fermeture

---

M. Jean-Philippe Pelletier remercie les participants pour leur implication au sein du comité de liaison. Il explique ensuite qu'une séance du comité de liaison sera planifiée dans les prochains mois en amont de la réalisation des travaux préparatoires prévus en 2026. Cette dernière permettra notamment de survoler les activités planifiées ainsi que l'approche projetée en matière de communication aux communautés.